



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4196

Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Auvergne, Rhône-Alpes sur l'examen de la gestion du syndicat intercommunal des pompes funèbres de l'agglomération lyonnaise dénommé Pompes funèbres intercommunales de l'agglomération lyonnaise (PFIAL) au cours des exercices 2011 à 2016

Direction Générale des Services

Direction des Finances

**Rapporteur :** M. BRUMM Richard

**SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINI (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :



2018/4196 - RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES D'Auvergne, RHONE-ALPES SUR L'EXAMEN DE LA GESTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES POMPES FUNEBRES DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE DENOMME POMPES FUNEBRES INTERCOMMUNALES DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE (PFIAL) AU COURS DES EXERCICES 2011 A 2016 (DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Chambre régionale des comptes auvergne-Rhône-Alpes a procédé au contrôle des comptes et de la gestion du syndicat intercommunal des pompes funèbres de l'agglomération lyonnaise dénommé « Pompes funèbres intercommunales de l'agglomération lyonnaise » (PFIAL) pour les exercices 2011 à 2016.

La Ville apportant un concours financier au syndicat, Madame la Présidente de la Chambre régionale des comptes m'a adressé, par courrier reçu le 29 août 2018 le rapport d'observations définitives accompagné de la réponse écrite du syndicat parvenu à la chambre dans le délai légal. Ce rapport a été présenté en Comité syndical des « Pompes funèbres intercommunales de l'agglomération lyonnaise » le 14 septembre dernier.

Conformément aux dispositions de l'article L 243-6 du code des juridictions financières, j'ai communiqué ce rapport à l'ensemble des conseillers municipaux avec l'ordre du jour du conseil municipal, afin qu'il donne lieu à débat.

Je vous demande de donner acte de cette communication.

**DELIBERE**

Le Conseil municipal prend acte du rapport de la Chambre Régionale des Comptes concernant le contrôle des comptes et de la gestion du syndicat intercommunal des pompes funèbres de l'agglomération lyonnaise dénommé « Pompes funèbres intercommunales de l'agglomération lyonnaise » (PFIAL) pour les exercices 2011 à 2016, et des débats qui se sont tenus.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Richard BRUMM